



# SNUipp –FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Education Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

**N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Vendredi 3 juin 2016

Ce message sur le site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3926>

- 1) **Loi travail : mobilisons-nous, tous ensemble**
- 2) **De nouvelles carrières enseignantes à partir de janvier 2017**
- 3) **Carte scolaire : CTSD du 2 juin, tous les résultats**
- 4) **CAPD 31 mai 2016 : Points divers**
- 5) **Mouvement : rappel pour ceux qui sont encore sans poste**
- 6) **Se syndiquer pour 2016/2017**

**1) Loi travail : mobilisons-nous, tous ensemble**

**Grève interprofessionnelle et intersyndicale le mardi 14 juin 2016.**

A l'appel de: FSU (dont SNUipp), FO, CGT, FIDL, SOLIDAIRE, UNEF et UNL

Déclaration d'intention par ici : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3925>

Enquête de participation à la grève : <http://mobilisation.snuipp.fr/68/greve-du-14-juin>

**MANIFESTATION NATIONALE A PARIS : venez avec nous !**

Pour les syndiqués, le SNUipp-FSU fournira les titres de transport (AR par TGV dans la journée).

Pour les non syndiqués, une participation sera demandée (le montant sera défini en fonction du nombre de participants).

**Attention, c'est nous qui achetons les billets ! Nous ne rembourserons aucun billet acheté individuellement.**

Inscrivez-vous par mail au : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

**Votation citoyenne sur #LoiTravail**

Les organisations engagées dans la mobilisation contre la loi travail ont décidé la mise en œuvre d'une votation citoyenne permettant la participation du plus grand nombre. Il est impératif que cette votation soit la plus massive possible, notamment au sein de la Fonction publique.

Pour voter : <http://votation.snuipp.fr>

La loi travail

La hiérarchie des normes  
Les heures supplémentaires  
Les licenciements  
L'accord d'entreprise

## Et demain qu'en sera -t-il pour nous ?

### Je suis fonctionnaire. Pas concerné ?

Rappelons-nous des retraites. Toute régression dans le privé s'applique ensuite dans la fonction publique. Le principe selon lequel l'accord d'entreprise remplace la loi ou la convention collective, même s'il est moins favorable, pourrait s'exporter dans la fonction publique.

**Les accords locaux primeraient alors sur les accords validés nationalement fragilisant encore davantage l'égalité de traitement des citoyens dans l'accès au service public et celle des agents entre eux.**

### 2) De nouvelles carrières enseignantes à partir de janvier 2017

Du nouveau à venir pour les carrières des enseignants. Résultat des principes du protocole PPCR, celles-ci vont être progressivement rénovées jusqu'en 2020. Grilles des salaires revalorisées, nouveau déroulement de carrière, rythme d'avancement modifié, nouvelle évaluation des enseignants : pour le SNUipp-FSU, si tout n'est pas parfait, il y aura tout de même un mieux pour les salaires et les carrières.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3923>

### 3) Carte scolaire : CTSD du 2 juin, tous les résultats

Si vous ne les avez pas encore vues, toutes les mesures retenues lors du CTSD du 2 juin pour la carte scolaire de la rentrée 2016.

Les nouvelles mesures : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3924>

### 4) CAPD 31 mai 2016 : Points divers

Ineat-exeat : malgré la demande des représentants du personnel pour permettre aux collègues de se projeter, il n'y a toujours pas de date fixée pour la décision des ineat-exeat.

Le groupe de travail prévu pour les exilés du Bas-Rhin a été redemandé. Aucune date n'est à ce jour prévue, mais nous ne lâchons pas...

Kermesse et plan Vigipirate : l'IA-DASEN nous a confirmé qu'il n'y avait pas d'interdiction de l'administration. Les demandes sont à adresser à la préfecture. Et les directeurs doivent prendre toutes les précautions pour s'assurer du bon déroulement.

Titulaires remplaçants :

Les TR qui remplacent en REP et REP+ touchent une partie de l'indemnité éducation prioritaire. Si vous vous rendez compte que cela a été oublié, n'hésitez pas à contacter votre gestionnaire et à nous le faire savoir.

Brigades REP+ devenus ZIL : vous continuerez à percevoir votre indemnité REP+ et toucherez les ISSR de la même façon.

### 5) Mouvement : rappel pour ceux qui sont encore sans poste

#### Permanences 2ème Mouvement 2016

Pour préparer votre 2ème mouvement en toute sérénité et bénéficier de conseils personnalisés, n'hésitez pas à venir à nos permanences :

**Lundi 27 juin**

de 16h à 18h

à Mulhouse au local du SNUipp-FSU68 19 boulevard Wallach

à Colmar à l'ESPE

**Mardi 28 juin**

de 16h à 18h

à Mulhouse au local du SNUipp-FSU68 19 boulevard Wallach  
à Colmar à l'ESPE

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'hésitez pas à nous envoyer un mail !

**Dans tous les cas renvoyez nous votre fiche de suivi pour une meilleure prise en compte de vos souhaits !  
C'est ici ! <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3889>**

## **6) Se syndiquer pour 2016/2017**

L'année scolaire touche à sa fin.

Vous aimeriez soutenir les actions du SNUipp-FSU en y adhérant mais vous trouvez que, pour quelques semaines, cela n'en vaut plus la peine.

L'adhésion valant pour une année scolaire nous vous proposons de vous syndiquer **dès à présent pour l'année 2016-2017**.

Alors, plus d'hésitation !

*Voici les 3 façons d'adhérer :*

En paiement **par chèque** (un ou plusieurs) ou **par prélèvement** : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

En paiement en ligne (**par CB**) en 1, 2, 3 ou 4 fois! : <https://adherer.snuipp.fr/68>

**Alors, pour mener à bien les missions qu'ensemble nous nous donnons, n'hésitez plus, syndiquez-vous !  
Notre trombinoscope : <http://elections.snuipp.fr/68/candidats>**